

FACULTÉ DES SCIENCES

La Faculté des sciences offre trois programmes menant à des diplômes du premier niveau universitaire. Ces programmes sont celui du B.Sc. (cours spécialisés), du B.Sc. (cours généraux) et de la licence d'enseignement secondaire en chacune des disciplines suivantes: la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique. Les programmes de B.Sc. forment des spécialistes qui se destinent à la recherche (cours spécialisés) ou à l'industrie et au fonctionnarisme (cours généraux). Le programme de la licence d'enseignement secondaire est conçu en vue de la formation des maîtres et du recyclage des enseignants en exercice, et le diplôme est décerné par la Faculté des sciences de l'éducation où les candidats doivent suivre une année de cours en pédagogie. Cette faculté et la Faculté des arts coopèrent également à un programme dans le cadre duquel la Faculté des sciences offre un bloc de cours en mathématiques et dont le terme est la licence d'enseignement pré-scolaire ou élémentaire.

Jusqu'à la mise en place des CEGEP, les programmes de B.Sc. étaient de quatre ans alors que le programme de licence d'enseignement secondaire était de trois ans avec, cependant, l'année de B.Sc. I pré-requis à celle de licence I. Avec l'uniformisation du système des CEGEP part toute la province, tous ces programmes sont réduits d'un an par la disparition du B.Sc. I dont l'équivalent est offert aux CEGEP.

Les cours dispensés dans le cadre de chacun des programmes précités sont accessibles à des candidats à temps partiel selon deux modalités. Le candidat à temps partiel peut s'inscrire à des cours qu'il suivra durant l'année scolaire, avec les étudiants à temps complet; il peut également s'inscrire à certains cours offerts le soir sur semaine et le samedi durant l'année scolaire, ou durant la session d'été.

B.Sc. (COURS SPÉCIALISÉS) B.Sc. (COURS GÉNÉRAUX)

Les cours qui constituent des programmes menant au B.Sc. (cours spécialisés ou cours généraux) ne sont généralement accessibles aux candidats à temps partiel qu'en cours d'année régulière et peuvent alors être suivis concurremment avec les étudiants à temps complet. Exceptionnellement, cependant, lorsque faisant partie des programmes

de licence d'enseignement secondaire, ils peuvent être offerts le soir, le samedi ou en session d'été, Les étudiants à temps partiel inscrits à ces programmes sont assujettis aux normes de promotion des étudiants à temps complet, et il faut noter que le diplôme de B.Sc. n'est décerné qu'à la condition, sur le plan de la scolarité d'avoir fait deux années à temps complet à la Faculté des sciences. De même, les normes d'admission à ces programmes sont celles des candidats à temps complet. L'étudiant intéressé à ces programmes est prié de consulter l'annuaire de la Faculté des sciences.

LA LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

C'est surtout dans le domaine de la formation et du recyclage des enseignants que la Faculté des sciences a concentré ses efforts dans le domaine du temps partiel, en offrant le soir, le samedi ou en session d'été, les cours de niveau pré-requis (B.Sc. I) et licence I. Pour les enseignants en exercice et en recyclage, les normes d'admission au pré-requis sont très diverses et les admissions sont faites exclusivement après étude du dossier. Pour ce qui est de l'admission en licence I, elle sera dorénavant accordée aux candidats ayant suivi avec succès les cours d'un CEGEP préparant à l'admission aux facultés de sciences, ou à ceux porteurs de titres académiques équivalents.

Les candidats qui s'inscrivent à la licence d'enseignement secondaire voudront bien prendre note des normes suivantes régissant leur régime d'études.

SCOLARITÉ

On peut s'inscrire à temps partiel aux programmes du pré-requis et de licence I à condition de suivre un minimum de six crédits par année.

On peut s'inscrire à demi-temps au programme de licence II; un candidat est à demi-temps lorsqu'il prend deux années pour compléter le programme fixé pour une année scolaire à temps complet.

PROMOTION

À partir de 1968-69, la note de passage d'une année à l'autre pour les étudiants inscrits à temps partiel sera de 60%, le calcul de

cette moyenne étant effectuée une fois complétée la scolarité d'un grade ou d'une année scolaire (en termes des programmes à temps complet). L'étudiant dont la moyenne générale n'atteint pas cette norme devra reprendre les matières dont la note est inférieure à 60%, jusqu'à ce que la moyenne générale atteigne 60%. Ce règlement s'applique aussi aux étudiants inscrits avant 1968-69, mais seulement pour les cours suivis à partir de 1968-69.

HORAIRE 69/70

COURS PRÉ-REQUIS À LA LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, OPTION BIOLOGIE, CHIMIE, MATHÉMATIQUES OU PHYSIQUE

MERCREDI, 19 à 22 heures

*** MAT 0226 (1er et 2e semestres)**

Mathématiques générales.

Exemples concrets de structures algébriques. Notions sur les groupes, les anneaux et les corps. L'anneau ordonné des entiers: bon ordre, divisibilité, exposants, progressions, analyse combinatoire. Le corps ordonné des rationnels et la droite rationnelle. Le corps ordonné des réels et la droite réelle: valeur absolue, mesure algébrique. Géométrie affine du plan: vecteurs, barycentre, parallélisme, équipollence, bases et repères. Géométrie métrique: produit scalaire, longueur, angle, trigonométrie. Le corps C des complexes: forme exponentielle et racines de l'unité.

VENDREDI, 19 à 22 heures

MAT 0326 (1er et 2e semestres)

Mathématiques générales.

L'anneau des polynômes sur C . Énoncé du théorème fondamental, relations entre racines et coefficients, théorème du reste, polynômes à coefficients entiers, fractions rationnelles. Géométrie métrique dans un repère fixé: la droite, le cercle, les coniques. Changement de repères, invariants, matrices 2×2 . Coordonnées polaires. Équation vectorielle d'une courbe plane. Dérivée d'une fonction vectorielle, vecteurs tangent et normal. Construction de courbes.

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

BIO 0026 (1er et 2e semestres)

Biologie générale.

Diversité de classification des êtres vivants. Les théories de l'évolution. L'apparition de la vie et la recherche de sources d'énergie. Les acides nucléiques et la cellule. Apparition de la photosynthèse. La théorie cellulaire et les organismes pluricellulaires. La continuité de la vie: reproduction, le développement, les notions de génétique. L'apparition de l'homme. Les grandes fonctions physiologiques: circulation, respiration, digestion, excrétion. Les systèmes d'intégration. Les groupements d'êtres vivants.

BIO 0033

Laboratoire de biologie générale. ⁽¹⁾

Étude des propriétés physiques et chimiques de la matière vivante. Initiation à l'usage du microscope. Examen de divers types de cellules animales et végétales. Étude de représentants des principaux groupes d'animaux et de végétaux.

CHM 0106 (1er et 2e semestres)

Chimie générale.

Théorie atomique: particules subatomiques, niveaux quantiques, distribution électronique sur les niveaux quantiques, périodicité des propriétés en fonction de la distribution électronique. — Liaisons chimiques: lien ionique, lien covalent, autres liens, polarité des liaisons et nombre d'oxydation. — Théorie cinétique et équation des gaz parfaits. Liquides et solides. — Introduction à la thermodynamique. — Cinétique et équilibres chimiques. — Solutions: propriétés des solutions, solutions d'électrolytes, acides et bases, protolyse, précipitation et produit de solubilité, hydrolyse. — Oxydo-réduction et électrochimie. — Introduction à la chimie organique.

Professeur: Roger St-Arnaud.

CHM 0112 ⁽¹⁾

Laboratoire de chimie générale.

Travaux pratiques illustrant les lois fondamentales de la chimie.

Professeur: Roger St-Arnaud.

MAT 0146 (1er et 2e semestres)

Calcul différentiel et intégral.

Algèbre des ensembles et notions de fonction. Étude élémentaire des notions de limite et de continuité. Dérivée et règles de dérivation; interprétation

(1) Les heures de séances de laboratoire seront déterminées après entente avec les étudiants.

géométrique et application. Expressions indéterminés et règles de l'Hospital. Intégration; interprétation géométrique et application. Méthodes d'intégration. Introduction aux suites et aux séries.

PHY 0009 (1er et 2e semestres)

Principes de physique.

Mécanique: vecteurs, cinématique et dynamique du point, énergie et quantité de mouvement, lois de conservation, cinématique et dynamique des corps rigides, oscillation, gravitation, hydrostatique, ondes dans les milieux élastiques. Optique géométrique: nature et propagation de la lumière, réflexion et réfraction, lentille mince. Optique physique: interférences, diffraction, polarisation.

Professeur: Quat Ti Nguyen.

PHY 0012 (1er et 2e semestres)

Travaux pratiques de physique. ⁽¹⁾

Expériences de physique générale. Auteur recommandé: Notes de travaux pratiques photocopiées.

Professeur: Raynald Gagnon.

**LICENCE D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE, OPTION
BIOLOGIE, CHIMIE,
MATHÉMATIQUES OU
PHYSIQUE**

COURS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE

SAMEDI, de 8 heures 30 à 11 heures 30

BIO 1503 (1er et 2e semestres)

Invertébrés.

Vue d'ensemble du monde des invertébrés: structures, formes, fonctions, phylogénie, cycles évolutifs; attention particulière accordée aux Spongiaires, Cœlentérés, Annélides, Mollusques et Échinodermes.

Professeur: Louis C. O'Neil.

BIO 1512 (1er et 2e semestres)

Laboratoire d'invertébrés. ⁽¹⁾

Examen et dissection de formes représentatives de la diversité des invertébrés. Auparavant, ce cours était désigné par le sigle BIO 351L.

Professeur: Louis C. O'Neil.

(1) Les heures de séances de laboratoire seront déterminées après entente avec les étudiants.

COURS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT DE CHIMIE

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

CHM 1204 (1er et 2e semestres)

Chimie analytique I.

Théorie des réactions ioniques en solutions aqueuses: solubilité, réactions acides-bases, oxydo-réduction. But, importance et choix des méthodes analytiques: gravimétrie, titrimétrie.

CHM 1216

Laboratoire de chimie analytique. ⁽¹⁾

Éléments de l'analyse quantitative volumétrique et gravimétrique: standardisation des acides et des bases, dosage des réactions de précipitation, complexométrie, oxydimétrie. Principes de l'équilibre ionique en solution aqueuse ainsi que la caractérisation des ions.

COURS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

MAT 1173

Éléments de programmation.

Généralité sur les calculatrices et leurs langages. Étude du langage Fortran: constantes, variables, énoncés arithmétiques, entrée et sortie, énoncés de contrôle, énoncé "DO", énoncé de spécification; sous programmes et fonctions. Exercices sur ordinateur.

JEUDI, 19 à 22 heures

MAT 1324

Algèbre linéaire I.

Espaces vectoriels, essentiellement sur \mathbb{R} et \mathbb{C} . Sous-espaces, indépendance linéaire, bases, dimension.

Application linéaire, noyau, image, dimension du noyau et de l'image.

Sommes directes.

(1) Les heures de séances de laboratoire seront déterminées après entente avec les étudiants.

Matrices, divers types de matrices; matrices et applications linéaires, changement de base, inverse, transposée. Exemples de transformations géométriques. La droite et le plan dans \mathbb{R}^2 et \mathbb{R}^3 .
Déterminant d'une matrice $n \times n$.

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

PHY 1105 (1er et 2e semestres)

Mécanique I.

Voir département de physique.

COURS OFFERT PAR LE DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

SAMEDI, 8 heures 30 à 10 heures 30

PHY 1482 (1er semestre)

Circuits électriques

Cours préparatoire aux travaux pratiques de Berkeley B. Circuits en courant alternatif, nombres complexes, impédances complexes, base de la théorie des semiconducteurs.

Professeur: Marcel Aubin

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

PHY 1105 (1er et 2e semestres)

Mécanique I

Vecteurs, invariance Galiléenne, dynamique, conservation d'énergie et de quantité de mouvement, oscillateur harmonique, dynamique des corps rigides, lois de force carré inverse, vitesse de la lumière, transformation de Lorentz, dynamique relativiste.

Professeur: Philippe Colle

PHY 1413 (2e semestre)

Travaux pratiques — Berkeley A

Mécanique des particules chargées, étude des analogies mécaniques et électriques de leur mouvement.

Professeur: Raynald Gagnon

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

La Faculté des sciences de l'éducation offre, à l'été, durant l'année scolaire (le soir et le samedi) un certain nombre de cours à l'intention des étudiants réguliers à temps partiel qui désirent obtenir l'un des grades suivants:

Certificat d'aptitudes pédagogiques à l'enseignement secondaire (CAPES);

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire; ⁽¹⁾

Certificat en information scolaire et professionnelle;

Licence d'enseignement pré-scolaire;

Licence d'enseignement élémentaire;

Licence d'enseignement secondaire.

L'admission à l'un ou l'autre de ces programmes dépend des exigences ordinaires de la Faculté et l'étudiant régulier à temps partiel est soumis aux mêmes règlements pédagogiques que l'étudiant à temps complet. Par ailleurs, l'étudiant à temps partiel doit accepter, au départ, certains inconvénients parfois inévitables dans la programmation de son horaire.

NORMES D'ADMISSION AUX LICENCES D'ENSEIGNEMENT

Les détenteurs d'un brevet d'enseignement classe "A" ou d'un baccalauréat en pédagogie sont, en principe, admis à l'un ou l'autre de ces programmes sans autre condition.

Les détenteurs d'un baccalauréat ès arts, d'un diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études jugée équivalente sont, en principe, admissibles à l'un ou l'autre de ces programmes, mais le candidat doit subir un examen d'aptitudes pédagogiques.

Les détenteurs d'un brevet d'enseignement inférieur au brevet "A" désireux d'être admis à une licence d'enseignement devront se soumettre à un programme de cours préparatoires ou à un examen d'admission selon les conditions ci-après énumérées. Ces dispositions

(1) Les cours de ce certificat ne sont offerts que durant la session d'été.

sont offertes aux détenteurs d'un brevet d'enseignement inférieur au brevet "A" et qui possèdent deux (2) ans d'expérience dans l'enseignement.

- 1 — Tout étudiant qui désire se présenter à un examen d'admission ou suivre des cours préparatoires à cet examen doit d'abord remplir la formule DA-1 (demande d'admission), fournir tous les documents requis lors d'une demande d'admission et avoir reçu une autorisation officielle du registraire de l'Université.
- 2 — Si un candidat estime inutile de suivre les cours du programme préparatoire, il sera admis aux examens qui sanctionnent normalement de tels cours et s'il y réussit, sera jugé admissible à la licence.
- 3 — L'échec à un examen d'admission, sans avoir préalablement suivi les cours, rend obligatoire l'inscription aux cours du programme préparatoire.

**NORMES D'ADMISSION
AUX LICENCES
D'ENSEIGNEMENT**

LICENCE D'ENSEIGNEMENT PRÉ-SCOLAIRE OU ÉLÉMENTAIRE ⁽¹⁾

Programme préparatoire: **12 crédits**

FRA 0206 Technique littéraire

et

FRA 0516 Composition française

LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, OPTION LETTRES ⁽¹⁾

Programme préparatoire: **12 crédits**

FRA 0206 Technique littéraire **6 cr.**

ou

FRA 0516 Composition française **6 cr.**

et un cours de six (6) crédits dans la discipline de son choix.

Option anglais: **ANG 0516** — Usage avancé de la langue anglaise.

Option français: **FRA 0216** — Littérature française II.

Option géographie: **GEO 0406** — Géographie régionale du monde contemporain.

(1) L'horaire des cours de ce programme préparatoire est publié dans la section du baccalauréat ès arts (page 21).

Option histoire: **HIS 0206** — Histoire du Canada.
Option latin: **LAT 0206** — Latin du secondaire.

**LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE,
OPTION SCIENCE RELIGIEUSES ⁽¹⁾**

Programme préparatoire: **18 crédits**

- PHL 1113** Logique
- PHL 1123** Philosophie de la nature
- PHL 1133** Psychologie philosophique
- PHL 1143** Éthique
- PHL 2166** Métaphysique

LICENCE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, OPTION SCIENCES

Programme préparatoire: **39 crédits** (environ):

Réussir les cours de la première année de la Faculté des sciences, (B.Sc. I) ou leur équivalent au niveau du CEGEP.

Ce programme est obligatoire pour tous les candidats admis à cette licence quel que soit le brevet d'enseignement qu'ils possèdent.

**EXAMENS D'ADMISSION
AUX LICENCES
D'ENSEIGNEMENT**

Le candidat qui se présente à un examen sans avoir suivi le cours, doit d'abord compléter une formule de demande d'admission, informer le Bureau du registraire de son intention de s'inscrire à ces examens et déboursier la somme de cinq (\$5.00) dollars par examen.

Les examens d'admission aux licences d'enseignement auront lieu aux dates et aux heures indiquées sur le tableau suivant:

| <i>Code</i> | <i>Titre du cours</i> | <i>Dates</i> | <i>Heures</i> |
|-----------------|-----------------------|--------------|---------------------|
| FRA 0206 | Technique littéraire | 08-08-69 | 8 h. 30 à 11 h. 30 |
| FRA 0206 | Technique littéraire | 17-04-70 | 19 h. à 22 h. |
| FRA 0516 | Composition française | 08-08-69 | 14 h. 30 à 17 h. 30 |

(1) L'horaire des cours de ce programme préparatoire est publié dans la section du baccalauréat ès arts (page 21).

| | | | | |
|------------|-------------|------------------------------|----------|--------------------|
| FRA | 0516 | Composition française | 18-04-70 | 8 h. 30 à 11 h. 30 |
| FRA | 0216 | Littérature française | 09-08-69 | 8 h. 30 à 11 h. 30 |
| FRA | 0216 | Littérature française | 13-04-70 | 19 h. à 22 h. |
| ANG | 0516 | Usage avancé lang. anglaise | 17-12-69 | 19 h. à 22 h. |
| GEO | 0406 | Géo. rég. monde contemporain | 09-08-69 | 8 h. 30 à 11 h. 30 |
| GEO | 0406 | Géo. rég. monde contemporain | 16-04-70 | 19 h. à 22 h. |
| HIS | 0206 | Histoire du Canada | 09-08-69 | 8 h. 30 à 11 h. 30 |
| HIS | 0206 | Histoire du Canada | 15-04-70 | 19 h. à 22 h. |

HORAIRE 69/70

La majorité des cours des programmes préparatoires aux licences d'enseignement sont offerts par les départements responsables de ces enseignements. On voudra bien consulter l'horaire de ces départements afin de savoir si ces cours sont offerts en 1969-1970.

LICENCE D'ENSEIGNEMENT PRÉ-SCOLAIRE ET ÉLÉMENTAIRE

HORAIRE 69/70

VENDREDI, 19 à 21 heures

PSFA 114 (1er et 2e semestres)

Les facteurs spécifiques d'apprentissage

Dans une brève introduction, le cours fait un rappel de la morphologie des sens. Par la suite, il propose l'étude de la contribution des phénomènes de perception, d'audition de vision, de coordination visuo-manuelle, de saisie de relation, de latéralisation dans l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, du calcul et de l'écriture.

SAMEDI, 8 heures 30 à 10 heures 30

* **DIAD 112** (1er semestre)

Atelier d'art dramatique

Techniques d'expression par l'art dramatique: mime, pantomime, marionnettes, sketch inédit, jeu d'expression spontanée; travaux pratiques.

* **DIAP 112** (2e semestre)

Atelier d'arts plastiques

Interprétation de la vision personnelle du monde de l'enfant exprimée dans ses créations artistiques; relation entre la pensée et le geste; travaux pratiques.

* Ces cours sont au programme de la licence d'enseignement pré-scolaire seulement.

SAMEDI, 8 heures 30 à 11 heures 30

LAIO 113 (1er semestre)

Laboratoire d'initiation à l'observation

Utilisant initialement les techniques de Piaget et Inhelder pour structurer des situations d'observation d'enfants et présentant certaines recherches caractéristiques, ce cours favorise à l'étudiant l'observation de la contribution de facteurs spécifiques dans l'apprentissage.

SAMEDI, 10 heures 30 à 12 heures 30

INRE 112 (2e semestre)

Initiation à la recherche.

**LICENCE
D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE**

***COURS OFFERTS PAR LA FACULTÉ
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION***

Prière de consulter la liste des cours offerts au niveau du C.A.P.E.S. (page 55).

***COURS OFFERTS EN COLLABORATION
AVEC LA FACULTÉ DES ARTS***

Prière de consulter les cours offerts au niveau de la licence ès lettres page 32).

***COURS OFFERTS EN COLLABORATION
AVEC LA FACULTÉ DES SCIENCES***

Prière de consulter les cours offerts au niveau de la licence d'enseignement secondaire (page 45).

***COURS OFFERTS EN COLLABORATION AVEC
LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE***

Prière de consulter les cours offerts au niveau de la licence d'enseignement secondaire (page 60).

**CERTIFICAT D'APTITUDE
PÉDAGOGIQUE À
L'ENSEIGNEMENT AU
SECONDAIRE (C.A.P.E.S.)**

Pour le détenteur d'une licence ès lettres, d'un baccalauréat ès sciences, d'une maîtrise ès sciences religieuses ou d'un diplôme équivalent, la Faculté des sciences de l'éducation offre un programme de formation en psychopédagogie. Le succès à ces cours est couronné par un Certificat d'aptitudes pédagogiques à l'enseignement secondaire. Ce programme est le même que celui des cours de licence d'enseignement secondaire, année pédagogique.

HORAIRE 69/70

VENDREDI, 19 à 22 heures

PSEA 335 ⁽¹⁾ (1er et 2e semestres)

Psychogénèse de la personnalité (enfance et adolescence).

Étapes du développement. Analyse de quelques notions: instinct et libido; inconscient; Id, ego, superego; mécanismes, etc. Étude des phases du développement physiologique, intellectuel, émotionnel et social de l'enfant jusqu'à la puberté. Examen des divergences entre les théoriciens de la psychologie de l'enfance.

Continuité ontogénétique entre l'enfance et l'adolescence. Modifications des structures corporelles, à la puberté. Apparition des structures formelles de l'intelligence et modifications de la pensée. La résurgence de la vie instinctuelle et les attitudes défensives d'ascétisme et d'intellectualisation. Évolution affective. Armature morale de la jeunesse. Attitudes pédagogiques devant les phénomènes de l'adolescence.

SAMEDI, 8 heures 30 à 10 heures 30

REDO 332 (2e semestre)

Docimologie.

Principes généraux avec applications en pédagogie et en psychologie. Caractéristiques d'un bon instrument de mesure. Considérations sur la taxonomie des objectifs pédagogiques et psychologiques. Planification d'un examen. Étude critique des examens du type "traditionnel", du type "vrai-faux" et du type

(1) Au deuxième semestre, ce cours se donnera de 19 à 21 heures.

“choix-multiple”. Rédaction d’item. Méthodes d’administration, de correction et d’appréciation des examens. Modes d’amélioration de la composition des examens. Les notes et les différents systèmes de notation.

SAMEDI, 10 heures 30 à 12 heures 30

INRE 332 (2e semestre)

Initiation à la recherche.

CERTIFICAT EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Depuis quelques années, l’orientation professionnelle voit se développer de plus en plus son champ d’action et il est devenu nécessaire de faire appel à des collaborateurs immédiatement préparés aux diverses tâches qu’elle comporte. C’est pourquoi, depuis 1960, la Faculté des sciences de l’éducation de l’Université de Sherbrooke, consciente du rythme de cette évolution, prépare des spécialistes habilités à la recherche en information scolaire et professionnelle et à la diffusion de cette information, en collaboration avec les conseillers en orientation.

Pour des renseignements plus complets relatifs à l’organisation générale des cours, au personnel dirigeant et enseignant, aux structures générales des programmes, à la description des cours et aux conditions d’admission, l’étudiant est prié de se référer à la page 68 de l’annuaire 1968-69 de la Faculté des sciences de l’éducation.

Directives d’inscription

Les nouveaux étudiants doivent s’inscrire aux cours de la première session.

Les étudiants déjà admis, qui ont suivi les cours de la première session doivent s’inscrire aux cours de la deuxième session.

Les étudiants, déjà admis, qui ont suivi les cours de la première et deuxième sessions (ancien et nouveau certificat) doivent s’inscrire aux cours de la troisième session.

Conditions d'admission

Sont admissibles aux certificats en information scolaire et professionnelle, les personnes qui détiennent déjà au moins un baccalauréat en pédagogie ou un brevet d'enseignement classe "A".

L'Université pourra reconnaître certaines équivalences.

HORAIRE 69/70

SAMEDI, 8 heures 30 à 10 heures 30

ISP 3454 (1er et 2e semestres)

Sociologie du travail.

Nature et méthodes de cette discipline. Dynamismes sociologiques modifiant les structures du monde du travail.

SAMEDI, 10 heures 30 à 12 heures 30

ISP 3132 (1er semestre)

Aptitudes et intérêts.

Notions fondamentales sur les théories du développement des aptitudes et des intérêts. Rôle de l'hérédité et de l'apprentissage. Caractéristiques de l'école active au plan de l'apprentissage et de l'intérêt. Application aux méthodes de l'information.

SAMEDI, 10 heures 30 à 12 heures 30

ISP 3112 (2e semestre)

Psychologie du travail.

Adaptation psychologique du travailleur à sa tâche et à ses conditions de travail. Analyses et évaluations de tâches. Facteurs de réussite ou d'échec professionnels. Étude de facteurs particuliers: fatigue et rythmes de travail, responsabilité, répétitivité, etc.

SAMEDI, 13 heures 30 à 15 heures 30

ISP 3211 (1er semestre)

Laboratoires et séminaires.

Travaux de recherches et de documentation rattachés à différentes matières du programme total, en relation directe avec l'expérience des étudiants et les fonctions qu'ils occuperont au terme de leurs études.

ISP 3692

Mémoire.